

COMITE DE DIRECTION
Réunion du 22 juillet 2020
Au siège du District de l'Isère

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

PRESIDENT

M. MUFFAT- JOLY

PRESENTS

MM. BALDINO – BOUAT – BOULORD - BOURGEOIS - CICERON – DA CUNHA VELOSO
– GIROUD GARAMPON - HESNI – ISSARTEL - KODJADJANIAN - LOUIS - MALLET –
MAZZOLENI– MONTMAYEUR – RAYMOND - TRUWANT – VACHETTA

EXCUSE(E)S

Mme BRAULT

MM : AGACI - CHASSIGNEU - Dr SCELLIER - MONIER - SOZET - VEYRIER

ASSISTE

Mme BELOT

Séance ouverte à 18H30

Le Président souhaite la bienvenue à tous et avant de débiter le Comité présente de nouveau ses condoléances au nom du tout le Comité à la famille de Gaëtan BISERTA et propose de faire une minute de silence.

Le Président revient sur la composition des commissions citées lors du précédent Comité et informe de deux omissions : Monsieur El Rhaffari Reda en commission d'appel et Mme Muffat-Joly Marie-Jeanne en commission Futsal. C'est d'ores et déjà corrigé en interne.

ORDRE DU JOUR

-
- 1- L'ordre du jour appelle à l'approbation du Comité de Direction du 3 juillet, il n'y a pas d'observations, le PV est adopté à l'unanimité.
-

2–Courriers Et Informations Diverses

Courriers :

- Courrier de remerciements de la famille Seigle, pour le soutien du District suite au décès de Patrice Seigle, arbitre de District.
- Invitation de l'AS Surieux au Tournoi de Football Fraternel le 25/07 dans le cadre du plan quartiers d'Été. Remerciements.

- Courrier du collège MLK Charvieu Chavagneu au vu de la signature de la convention des SSVE (ex classes à horaires aménagées) le 24 août.
- Candidature de M. Veloso José au poste de délégué. Transmise à la commission.

Informations Diverses du Président :

- **Fonds National de Solidarité** retour de la FFF, à ce jour 171 clubs Isérois en ont fait la demande sur 208, soit environ 82 % ; au niveau des clubs libres cela correspond à environ 90 - 95% des clubs libres.
- **Date du prochain Comité de Direction** : 8 septembre 18H30.

3-Composition de la Commission des Arbitres

L'ordre du jour appelle à la composition de la commission des arbitres mais avant de passer à ce point, le Président passe la parole à M. Kodjadjanian qui souhaite s'exprimer.

M. Kodjadjanian fait alors lecture d'un courrier afin de rappeler l'origine de certains faits et souligne son écœurement sur la gestion humaine engagée à son égard. Il exprime n'avoir aucun reproche à se faire. Il conclut en ne souhaitant surtout pas être un obstacle à la CDA dont le Président pourrait être M. Amari. Il remercie alors le comité de son écoute.

Après les interventions de MM. Truwant, Montmayeur et du Président, ce dernier propose de passer à la nomination des membres de la CDA. Il précise que 2 listes sont parvenues, chacune proposant en leur sein un Président. Il informe également de la réception de mails de certains membres listés qui ne souhaitent pas en faire partie.

Il cite : D. Rahis – Y. Duquenoy – C. Fernandes – J. Tapia (ne souhaitent appartenir à aucune liste).

P. Sparapano confirme être rattaché à la liste proposant M. Amari Président

L. Farkas confirme être rattaché à la liste proposant M. Sabatino Président

Le Président fait alors lecture des 2 listes en précisant que seuls les membres sont nommés ce soir et non les formateurs – partenaires dont il ne fera pas état.

Proposition 1 :

Kader AMARI
Stéphane CUSANNO
Jean-Marie KODJAJANIAN
Arnaud MAREY
Halime HOCINE
~~José TAPIA~~
Hassen CHAARI
Patrick SPARAPANO
Jean -louis PINEAU membre non arbitre

Proposition 2 :

SABATINO Joseph
FARKAS Léo
DOUVILLE Eric
CHARLES Jacques
LALO Aboubaker
AKYUREK Mustafa
GUIGON Florian
GUIRADO Nathan
YUKSEL Ferdinand
TREVISAN Ludovic
CARRETERO Christophe membre non arbitre

Le Comité doit donc se positionner sur l'une ou l'autre proposition.

Avant de passer au vote le Président donne les précisions suivantes :

- Le représentant du Comité de Direction en CDA est M. Sozet
- Le représentant des arbitres au Comité de Direction est J. Veloso jusqu'au 21 novembre.
- Le représentant des éducateurs en CDA est toujours M. Bourgeois.

Par ailleurs le fonctionnement sera défini avec la commission nommée. Le Comité de Direction étant souverain dans sa politique de fonctionnement.

Intervention de T. Truwant qui suggère pour les saisons prochaines qu'il soit demandé un acte de candidature nominatif des membres de la CDA tout comme il est procédé pour les autres commissions.

VOTE Membres de la Commission Des Arbitres :

Proposition 1 :	4 voix
Proposition 2 :	14 voix
Abstention :	0 voix

Suite à la proposition des membres précédemment nommés, le Comité de Direction nomme M. Sabatino, Président de la CDA 2020-2021

Composition de la CDA 2020-2021

Président :
SABATINO Joseph

Membres :
FARKAS Léo
DOUVILLE Eric
CHARLES Jacques
LALO Aboubaker
AKYUREK Mustafa
GUIGON Florian
GUIRADO Nathan
YUKSEL Ferdinand
TREVISAN Ludovic
CARRETERO Christophe membre non arbitre

4 – Calendrier sportif

M. Bourgeois souhaite intervenir et informe que la commission technique a travaillé à sa demande sur l'établissement du calendrier sportif proposé par la commission sportive afin d'y apporter des améliorations à leur sens. Il s'avère que la commission sportive n'a pas tenu compte de leurs remarques, M. Bourgeois tenait à le souligner.

M. Vachetta, Président de la commission sportive explique qu'un regard sur le travail des techniciens a bien été débattu en commission, mais qu'aucun consensus n'a été trouvé. Il avoue cependant que novice dans cette commission, il a juste eu un regard sur les

arguments des uns et des autres, et a laissé les décisions prises par la commission sportive. M. Bouat qui s'en occupe depuis des années argumente ces décisions.

M. Vachetta garantit dès la saison prochaine que le calendrier sportif sera établi en lien avec la commission technique, un accord devra alors être trouvé jusqu'à l'établissement définitif du calendrier.

5- Questions Diverses et infos diverses:

- G. Bouat : A la saison N, une entente à la fin de celle-ci, termine en position d'accédant, et au cours de cette saison N, les clubs de cette entente ont créé un groupement qui remplacera cette entente, peut-on autoriser ce groupement à jouer lors de la saison N+1 en niveau D1 ?

Cette question génère une polémique, elle sera posée au pôle juridique FFF.

- J. Issartel : plusieurs clubs l'ont appelé souhaitant conserver les coupes féminines à 8 cette saison, les coupes étant le seul enjeu pour cette catégorie du fait qu'il n'y a aucune montée ni descente en championnat.

La réponse est unanime, il n'y aura pas de coupes cette saison 20-21 toutes catégories confondues.

Information U18Fà 11 : Un recensement a été fait, le nombre étant suffisant pour faire un championnat, il y aura un championnat U18Fà 11 cette saison 20-21. 3 clubs restent en championnat de Ligue.

- M. Mallet : Demande à la mission juridique d'ajouter une formule sur le Bonus-Malus pour les poules autres que les poules à 12 pour une question d'équité sportive.
- J. Raymond : interviendra sur 3 réunions sur le thème des indemnités arbitres, joueurs, éducateurs, bénévoles.
 - ✓ Le 28 août au District pour le secteur Fontaine Grenoble, Grésivaudan, La Mure
 - ✓ Le 4 septembre à (lieu à définir) pour le secteur Bièvre Valloire – St Marcellin
 - ✓ Le 9 septembre à la salle des fêtes de Doissin pour les secteurs Voiron – Basse Isère

Il n'y a plus de questions,
Le Président clôture le Comité de Direction
Fin de séance 19h50

Michel MUFFAT-JOLY
Président du District

Elisabeth BELOT
Secrétaire de séance